

Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES

APPLICABLES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

VALIDES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2024

Prestation	Prix en €uros	
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Matin	1,89 €uros	3,20 €uros
Midi avec repas Frais d'accueil : Repas :	3,74 €uros 4,95 €uros	9,52 €uros 4,95 €uros
Soir	5,38 €uros	9,15 €uros
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Mercredi journée avec repas Frais d'accueil : Repas :	12,03 €uros 4,95 €uros	19,54 €uros 4,95 €uros
Mercredi matin + midi avec repas Frais d'accueil : Repas :	6,67 €uros 4,95 €uros	12,03 €uros 4,95 €uros
Mercredi midi + après-midi avec repas Frais d'accueil : Repas :	6,67 €uros 4,95 €uros	12,03 €uros 4,95 €uros
Mercredi matin ou après-midi*	7,16 €uros	9,59 €uros
	Minimum (Q.F.inférieur ou égal 800)	Maximum (Q.F.supérieur ou égal 2000)
Vacances (5 jours avec repas) Frais d'accueil : Repas :	56,89 €uros 24,75 €uros	86,39 €uros 24,75 €uros
Vacances (1 journée avec repas)* : Frais d'accueil : Repas :	11,46 €uros 4,95 €uros	17,41 €uros 4,95 €uros
Vacances : accueil en ½ journée pour les – de 6 ans (5 jours avec repas) Frais d'accueil : Repas :	16,7 €uros 24,75 €uros	31,42 €uros 24,75 €uros
Vacances : accueil en ½ journée pour les – de 6 ans (1/2 journée avec repas)* Frais d'accueil : Repas :	4,36 €uros 4,95 €uros	7,59 €uros 4,95 €uros

Les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année sur décision de la collectivité si les conditions contractuelles avec les délégataires venaient à changer (ex : nouvelle augmentation du coût des repas). Un avenant au contrat sera alors appliqué aux familles.

Informations complémentaires :

- * Selon les places disponibles
- Dégressivité de 10 % à partir du 2^{ème} enfant
- Majoration de 20% pour les habitants hors Communauté de Communes

Monsieur Daniel ACKER
Président



Monsieur François JEHL
Vice-Président en charge de
l'Enfance et la Jeunesse

